

GRILLE DE FORMATION Année Universitaire 2023/2024 Département Architecture

Validée par le Conseil des Etudes du Validée par le Conseil d'Administration du

Année : HMONP

	effectif	groupe	es		
Nombre de groupes Cours	40	1		Nb d'heures/ects :	28
Nombre de groupes TD	40	2	Ī	Coef. TP :	0,87
nombre de groupes séminaire	50	3		Coef. Alloc. d'heures :	0,5

	Titres modules	hrs	ECTS		Enseignements	Cours	TD	Séminaires second semestre
	Cadre légal de l'exercice de la profession réglementée	66		5	Professions et pratiques	21		
	Création et gestion des		14	6	Analyse des situations professionnelles			30
	entreprises d'architecture			3	Création, gestion et organisation d'agence	9	6	
HMO2 Missions de la maîtrise d'oeuvre et ses acteurs				1	Analyse du processus d'un projet			6
	Missions de la maîtrise d'oeuvre	51	9	3	Gestion du projet	15		
	et ses acteurs	31	9	2	Maîtrise d'ouvrage publique et privée	12		
			l	3	Économie de la Construction	9	9	
HMO4 Cadre contractuel et environnement réglementaire	36	7	5	Droit de la Construction	21	3		
	environnement réglementaire	30	_′_	2	Normes et réglementations	12		

personner	
4	25
4	34
4	19
	6
4	19
2	14
4	22
4	28
2	14
4	22 28

Mise en situation professionnelle	26	durée:26 semaines minimum
soutenance devant Jury HMONP	4	soutenance

153 30

28	181
910	910

36

toury minore	-	oduteriarioc					
			,				
		_		_			
	60		153		938	1091	
	00		100	L	930	1031	

6/6/23 6/7/23

99

18